

# Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps



## Sommaire

ÉDITORIAL

AGENDA

INFOS PRATIQUES

AVAP

REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VAL D'OR ET FORÊT

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL

VIE ASSOCIATIVE

LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE  
SUR NOTRE PASSÉ

N° 82

Mars 2016

## Éditorial

Chers concitoyens,

Les difficiles jours d'hiver s'éloignent, le printemps reprend ses droits, l'activité lentement se réactive. Ce qui va donner lieu à de multiples activités, agrémentées du beau temps qui nous est nécessaire, et permet de rétablir notre moral. Tout devient agréable avec les beaux jours, à quelques détails près sur lesquels je veux revenir.

Quel dommage que, sans cesse, je sois dans l'obligation d'intervenir à travers mes différents éditoriaux. Sans cesse, je dois réprimander, expliquer, convoquer... etc. La plupart du temps pour des sujets futiles, mais qui gâchent la vie et la journée de vos voisins.

Je suis sûr qu'il est agréable de promener son chien au bord des fossés de la ville, vers le sentier du port ou ailleurs, mais cette promenade devient très vite désagréable, quand ces sentiers sont jonchés de crottes de chien.

Comment pouvez-vous ne pas respecter ces lieux!!! Des pochettes sont à votre disposition à la Mairie!!!

Un distributeur de ces pochettes est installé vers la nouvelle passerelle. Nos services techniques approvisionnent ce distributeur, le lendemain matin il est instantanément pillé. Que faites-vous de ces pochettes ?

Je souhaite que vous preniez conscience que d'avoir des animaux de compagnie vous impose des contraintes fortes. Heureusement quelques personnes viennent chercher ces pochettes. Qu'elles en soient remerciées.

Parmi les autres incivilités notables : vos dépôts de toutes sortes sur les lieux des conteneurs de tri sélectif et ailleurs bien sûr. Vous risquez une amende, vous le savez! Ce sont des actes volontaires de la part de ceux qui agissent de telle sorte. Comment comprendre une telle attitude, totalement irresponsable, et qui n'apporte rien à leurs auteurs, car le système de paiement de vos ordures ménagères est toujours le même pour 2016. Il est basé sur votre taxe locative. Que vous remplissiez votre poubelle ou qu'elle soit vide, vous paierez toujours la même somme. Vous n'avez rien à gagner à agir de la sorte, sauf à polluer ces sites de tri sélectif qui peuvent, si vous le voulez, rester propres car tout dépend de vous.

Pour les autres nuisances, je peux évoquer les motos, scooters, quads, qui ne respectent rien, prennent des risques inconsidérés et dégradent certains lieux, comme le sentier oublié dans les bois du port. Les services techniques ont été obligés de poser des barrières de signalisation afin de protéger ce site. Il faut tout barrer, tout signaler! Quand j'interviens, on me répond « Bah, c'est pas écrit que c'est interdit ».

Un peu de bon sens, vous n'êtes pas seul sur terre. L'indifférence, le non-respect règne en maître, faites un effort si cela ne vous est pas naturel, préservons ce qui peut l'être. Votre municipalité s'investit pour rendre agréable votre commune, respectez le travail, respectez-vous les uns les autres.

Autres motifs de déception pour moi : les incidents et les incompréhensions dus à l'utilisation du City Stade.

Cet équipement est pour tous! Mais si vous ne comprenez pas que vous ne pouvez pas tous y être en même temps, j'en suis étonné. Je ne vais établir ni des priorités, ni des réglementations horaires pour les uns ou les autres. Quand il est occupé, il vous faut un peu de patience pour en bénéficier. Les incidents récents « ces histoires de gamins » ne doivent en aucun cas se reproduire. Je fais appel à notre jeunesse quelle qu'elle soit, de bien réfléchir et d'apprécier l'avantage de pouvoir bénéficier d'un tel équipement. Peut-être insuffisant pour certains, mais il s'agit surtout d'intelligence, de tolérance, et de capacité à vivre ensemble. Il s'agit bien de vous, les utilisateurs de ce City-Stade.

Je peux évoquer d'autres incivilités : tags sur les bâtiments et sur les panneaux, se servir du porche de la Mairie comme d'un urinoir, les toilettes publiques sont en face! Cendriers vidés sur les places publiques, paquets de cigarettes ou emballages Mc Donald's balancés par les fenêtres des voitures, panneaux routiers secoués et arrachés, musique à fond dans les voitures en stationnement, quel en est l'intérêt? La liste est longue et désespérante...

Je termine cet éditorial un peu sévère, mais l'indifférence, le laxisme, le je m'en foutisme d'une minorité d'entre vous m'exaspèrent au plus haut point. Cette minorité nous gâche la vie, j'espère que je vais réveiller vos consciences à travers cet éditorial, et qu'avec l'attention de tous, on peut espérer bien vivre à Saint-Benoît. Ce n'est pas que l'affaire de la municipalité, ni de la police, c'est à chacun de nous d'apporter sa contribution pour que tout se passe bien.

Je compte sur vous,

Bien cordialement.

Le Maire,  
Gilles Burgevin

## AGENDA

### En avril :

Mardi 5 > Don du sang – Salle des Fêtes (16h -19h)

Vendredi 8 au Dimanche 10 > Enduro-carpes à l'étang communal – Société de pêche

Samedi 9 > Soirée du basket – Salle polyvalente

Samedi 16 > Ouverture pêche aux carnassiers à l'étang communal

Dimanche 17 > Marché de producteurs de Pays (matinée) - Place du Martroi

Vendredi 22 > Assemblée Générale « Amis du Port » - Ancienne mairie

Samedi 23 > Concert de printemps par Valphonie – Bray-en-Val

Samedi 23 > Soirée salsa – Ecole de Musique – Salle polyvalente

Dimanche 24 > Brocante et Vide-greniers organisés par le Comité des Fêtes en centre-ville

Mercredi 27 > P'tites histoires – Bibliothèque (16h30)

Vendredi 29 > Tournoi des vétérans – Stade de Football

### En Mai :

Vendredi 1<sup>er</sup> > Tournoi de football enfants au stade

Jeudi 5 > St Benoît Cycling Tour : 2<sup>ème</sup> manche RLB

Dimanche 8 > Cérémonie du 8 mai et vin d'honneur – Salle des Fêtes

Vendredi 13 au lundi 16 > Enduro-carpes à l'étang communal

Dimanche 15 > Marché des Producteurs de Pays (matinée) – Place du Martroi

Dimanche 22 > Randonnée pédestre organisée par « Gym pour tous »

Mercredi 18 > P'tites histoires – Bibliothèque (16h30)

Jeudi 19 > Bébés lecteurs – Bibliothèque (9h30)

Samedi 28 > Festival rock par l'Ecole de Musique – Salle polyvalente

Samedi 28 > Élections Miss et Mister Comice – Salle polyvalente de Dampierre-en-Burly

Dimanche 29 > Festival rock par l'Ecole de musique – Salle polyvalente

### En Juin :

Vendredi 3 > Buffet des Allemands – Comité de jumelage - Salle polyvalente

Samedi 4 > Bal du Collège Saint Joseph - Salle polyvalente

Dimanche 5 > Fête de la Loire à vélo au Port – Comité des Fêtes

Dimanche 5 > Fête de la pêche à l'étang communal

Samedi 11 > Mise à l'eau de la Toue cabanée au Port en fin de matinée (sous réserve). Soirée Loire Nature.

Jeudi 16 > Pique-nique de l'Amicale des Retraités à l'étang communal

Jeudi 16 > Assemblée Générale du Football – Salle polyvalente

Samedi 18 > Kermesse APEL école Sainte-Marie

Samedi 18 au dimanche 19 > Fête ULM

Samedi 18 > St Benoît Cycling Tour : 3<sup>ème</sup> manche RLB

Dimanche 19 > Marché des Producteurs de Pays (matinée) avec Valphonie – Place du Martroi

Mercredi 22 > P'tites histoires – Bibliothèque (16h30)

Mercredi 22 > Assemblée générale du Basket - Salle basket

Jeudi 23 > Bébés lecteurs – Bibliothèque (9h30)

Jeudi 23 > Assemblée Générale Cigales et Fourmis – Salle Henri Navarre

Samedi 25 > Fête de la Marine et feux de la Saint-Jean au Port par le Comité des Fêtes

Mercredi 29 > Spectacle école des petits - Salle polyvalente

# Infos Pratiques

## DON DU SANG

Rien ne peut aujourd'hui se substituer au don de sang. Un million de malades sont soignés chaque année grâce à la générosité des donateurs. Il faut savoir que 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France.

Donner son sang sauve des vies. Un don de sang dure environ quarante minutes, de l'arrivée du donneur jusqu'à sa collation.

**Sur notre commune, vous avez peut-être constaté que les passages de l'Établissement Français du Sang se sont espacés. En fait, pour qu'une collecte de sang soit valable, il faut au moins 30 donateurs par collecte.**

Or, à Saint-Benoît, ce chiffre est à peine atteint. Si cela devait se prolonger, il n'y aura plus que 2 collectes par an sur notre commune.

**Nous faisons donc appel à la générosité de tous les habitants de la commune.**

Venez nombreux à la **salle des Fêtes**

**Le mardi 5 avril de 16h à 19h.**

**Pour un premier don, se munir de votre carte nationale d'identité.**



**Donner son sang,  
c'est offrir la vie.**

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  

## DÉPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR



Suite à des problèmes techniques, nous avons dû déplacer le défibrillateur (DAE) installé sous le porche de la mairie. Il est doré-

navant dans le hall de la mairie.

2 autres défibrillateurs sont mis à disposition de la population. Un dans le hall de la salle polyvalente et l'autre au terrain de football.

Qu'est-ce qu'un DAE ? Un Défibrillateur Automatisé Externe est employé pour administrer une décharge électrique appelé défibrillation sur une personne en arrêt cardiaque afin de resynchroniser l'activité électrique du cœur. Le DAE est composé de deux électrodes à placer sur le thorax du patient et d'un ordinateur à l'intérieur du défibrillateur qui analyse le rythme cardiaque du patient via les électrodes. L'ordinateur détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime. Si un choc est nécessaire, le défibrillateur enverra des impulsions électriques automatiquement après s'être assuré que personne ne touche le patient pendant la délivrance du choc.



## UFC-QUE CHOISIR ORLÉANS

L'UFC-Que Choisir est une association (loi 1901) totalement indépendante de tous pouvoirs politiques, économiques et syndicaux. Ses missions essentielles : informer, conseiller et défendre les intérêts économiques et juridiques de tous les consommateurs.

Nos conseillers, tous bénévoles, assistés par une juriste spécialisée dans le droit à la consommation, sont là pour étudier vos problèmes et rechercher des solutions.

A Orléans, les permanences ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 h.

Des permanences téléphoniques sont assurées les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 h au 02 38 53 53 00. Possibilités de prises de rendez-vous au 02 38 53 53 00 pendant les permanences téléphoniques.

UFC-Que Choisir Orléans

39 rue St-Marceau – 45100 Orléans

Site : [www.ufcquechoisir-orleans.org](http://www.ufcquechoisir-orleans.org)

e-mail : [contact@orleans.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@orleans.ufcquechoisir.fr)

**BIENVENUE À ...**

# St Benoît Auto



## Achat / Vente

62 ter, route de Saint-Aignan-des-Gués  
Z.A de l'Ormette

45730 Saint-Benoît-sur-Loire

**02 38 67 23 46 - 06 81 49 70 36**

# Une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) pour Saint-Benoît-sur-Loire

## Qu'est-ce qu'une AVAP ?

L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est une servitude d'utilité publique prenant en compte les enjeux de protection et de mise en valeur des espaces dans toutes ses composantes (architecturale, urbaine, paysagère, historique et archéologique).

L'AVAP intègre par ailleurs les objectifs du développement durable proposant ainsi une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, notamment en ce qui concerne les dispositifs d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable.

**L'AVAP est créée à l'initiative de la commune en concertation avec les différents services de l'État en charge de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, des paysages et des éléments de l'environnement. Cette volonté vise à établir une règle claire en matière de patrimoine qui ne s'appuie pas sur la seule appréciation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).**

Pour ce projet, la commune est assistée par le bureau d'études CAMBIUM 17 (Paysagistes DPLG et Urbanistes) et Cyril Boucaud (Architecte DPLG et Architecte du Patrimoine).

## Le Contexte de l'AVAP

La stratégie de la municipalité s'inscrit dans une politique territoriale plus large, menée par les collectivités locales (commune, département, région) et les services de l'État, consistant à développer des outils de protection, de conservation et de valorisation des édifices, des centres anciens, des sites et des paysages ligériens.

En ce sens, on notera qu'un projet de centre d'interprétation de l'art roman et de la vie bénédictine est actuellement en cours de réalisation par la communauté de communes Val d'Or et Forêt à Saint-Benoît-sur-Loire.

Parallèlement, le site inscrit portant sur le territoire de Saint-Benoît-sur-Loire va être transformé en site classé. Cette opération est menée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Centre-Val de Loire.

L'AVAP s'intègre dans le cadre de l'approbation par la commune en 2012 du Plan de gestion du Val de Loire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en novembre 2000. La commune de Saint-Benoît-sur-Loire s'est engagée à préserver et à respecter sur son territoire la valeur universelle et exceptionnelle (VUE) du Val de Loire et à garantir une qualité d'inscription paysagère et architecturale des constructions.

## Les objectifs de l'AVAP

L'AVAP a pour objectif premier d'apporter aux habitants et aux services municipaux et étatiques un outil clair, précis et adapté au territoire pour faciliter les procédures administratives. C'est un outil de médiation entre les élus et le public.

Dans un souci de réception du règlement et pour une meilleure mise en œuvre de celui-ci, chaque article est introduit par un constat donnant à comprendre le « pourquoi » de la règle. Le constat s'accompagne le plus souvent d'une illustration vulgarisant les thématiques abordées.

## Les conséquences de l'AVAP

La création d'une AVAP entraîne une demande d'autorisation en cas de travaux se fondant sur les prescriptions et les recommandations spécifiques indiquées dans celle-ci. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est consulté.

L'AVAP s'intéresse uniquement à ce qui est visible depuis la rue. La création d'une AVAP est sans incidence sur le régime de protection

des immeubles inscrits ou classés au titre des Monuments historiques situés dans son périmètre.

## La Commission

L'élaboration de l'AVAP a été à l'initiative de la commune (délibération du CM du 16 juillet 2012) entraînant la création de la commission locale réunissant des élus, des représentants des services de l'État (DRAC, DREAL, ABF) et des personnes qualifiées au titre de l'environnement et des intérêts économiques locaux. Ceux-ci se prononcent, orientent et valident le projet d'AVAP. Lorsque l'AVAP sera mise en application, cette instance consultative se réunira au minimum deux fois par an dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux ou en cas de modification de l'AVAP.

## L'outil AVAP

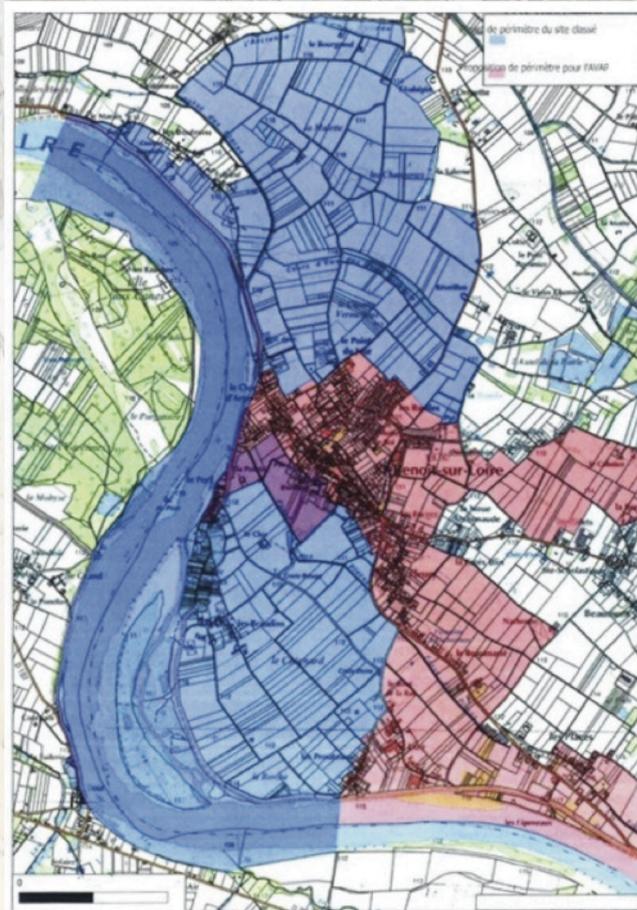
L'AVAP est un outil de gestion du territoire communal devant servir à la commune à dynamiser son territoire par la protection, la conservation et la valorisation de son patrimoine dans toutes ses composantes (historique, culturelle, architecturale, urbaine, paysagère et environnementale). Elle entend assurer la protection de l'architecture existante avec des matériaux appropriés comme garantir une qualité d'inscription paysagère et architecturale des nouvelles constructions.

## Avancement du projet AVAP

Aujourd'hui le dossier est constitué et finalisé, il comprend 4 documents :

- le diagnostic,
- le dossier de présentation,
- le règlement,
- la cartographie du périmètre,

Ce dossier a été accepté et arrêté par le conseil municipal au cours de sa séance du 28 janvier 2016.



## ÉTAPES SUIVANTES

- consultation des personnes publiques associées (DRAC, DREAL, Conseil Départemental,...), en cours, passage en CRPS (Commission Régionale du Patrimoine et des Sites) le 22 mars 2016, enquête publique (commune avec le site classé) juin - juillet 2016 (à confirmer),
- mise en application au dernier trimestre 2016.

## Les propositions retenues par la Commission locale pour l'AVAP

Ces propositions peuvent être sujettes à modifications au cours de la suite de la procédure de validation de l'AVAP par les différents services de l'État.

### Le périmètre de l'AVAP

Le périmètre de l'AVAP (en rose sur la carte, page précédente) intègre les paysages archétypaux ligériens largement ouverts et les vues sur le bourg et la basilique, spécifiques à Saint-Benoît-sur-Loire, qu'il s'agit de maintenir et de valoriser dans un espace cohérent avec la plaine.

La proposition de périmètre de l'AVAP est par ailleurs conçue en articulation étroite avec le site inscrit existant et en prenant en compte les orientations du site classé (en bleu sur la carte) en cours d'élaboration.

Les dispositifs de l'AVAP et du site classé intègrent (en violet) les terres abbatiales au Sud du bourg, le hameau du Port et une partie de l'espace au pied de la levée à l'ouest.

### Les orientations de l'AVAP

Les orientations de l'AVAP concernant, d'une part, le bâti existant et, d'autre part, la création architecturale, sont déclinées au travers de quatre ensembles de critères : les trois premiers sont d'ordre patrimonial (urbain et paysager, historique et culturel, architectural) et le dernier est à caractère environnemental.

### LE BÂTI EXISTANT

#### **PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER**

Dans le cadre de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine urbain et paysager, l'AVAP établit la clarification et le maintien des entités paysagères existantes indiquées que sont : le bord de Loire, les terres abbatiales, les terres maraîchères, les entrées de ville, les fossés, les places.

#### **PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL**

La conservation et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel présente deux orientations : Le rétablissement et la mise en valeur des lieux liés à Max Jacob, le rétablissement et la mise en valeur des lieux liés à l'Abbaye.

#### **PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

La conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural s'appuient sur deux principes : la hiérarchisation des immeubles et leur correspondance typologique. Ils permettent de mettre en place une protection et une valorisation adaptées aux caractéristiques propres de chaque bâti, une approche qui se veut plus fine qu'une sectorisation trop globale.

Les typologies du bâti A l'intérieur du périmètre de l'AVAP, les bâtiments sont répertoriés dans les

fiches à l'immeuble et le règlement suivant trois ensembles de typologies architecturales définies dans le diagnostic :

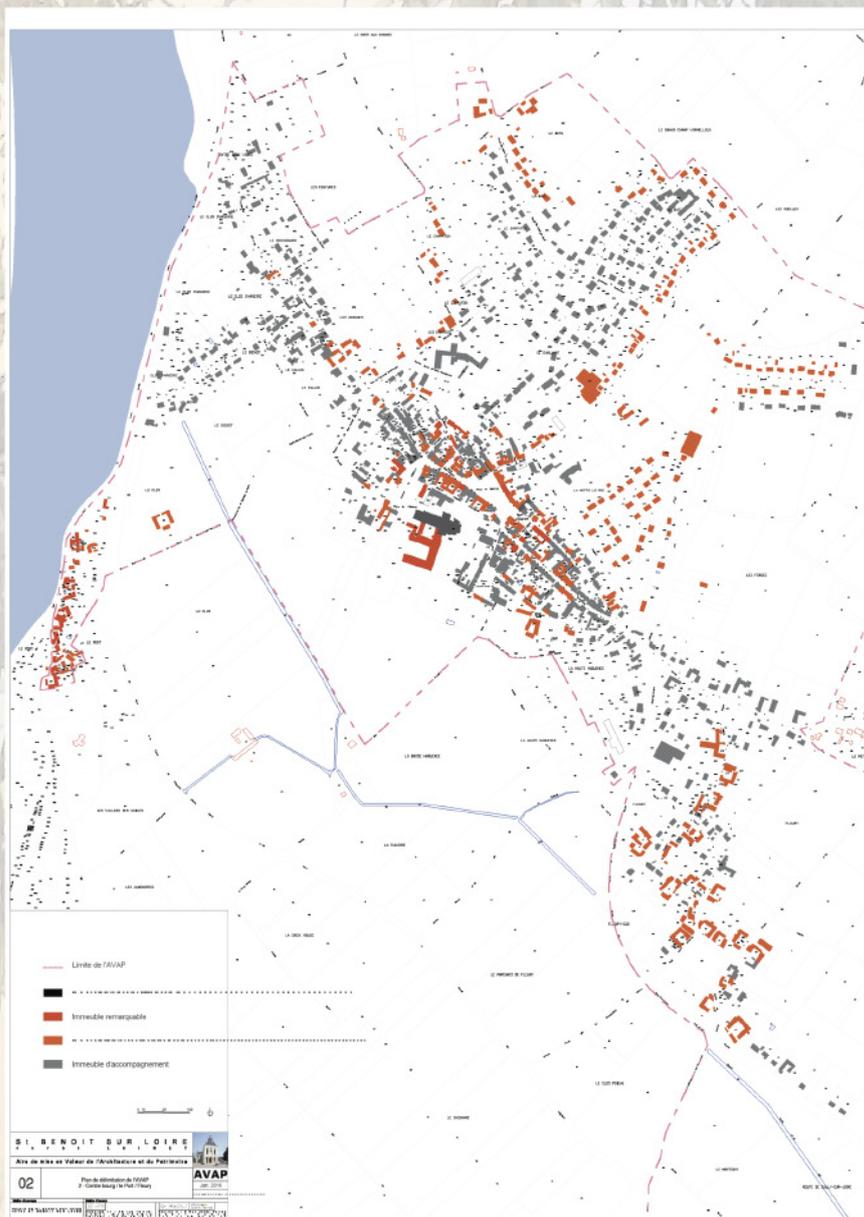
- la typologie rurale regroupe le bâti vernaculaire à vocation en majorité agricole,
- la typologie urbaine regroupe le bâti vernaculaire du centre bourg et les architectures savantes aux caractéristiques architecturales et urbaines semblables et homogènes et également les extensions urbaines le long des voies de circulation principales,
- la typologie de lotissement correspond aux constructions récentes.

Les bâtiments sont également hiérarchisés et cartographiés en fonction de leur qualité patrimoniale, architecturale et urbaine ainsi que selon leur impact paysager. Elle s'appuie sur trois ensembles de critères : architectural, historique, urbanistique.

Les immeubles possédant l'un de ces critères sont classés comme intéressants (en orange sur le document graphique).

Les immeubles qui présentent deux critères sont classés comme remarquables (en rouge sur le document graphique).

Enfin, le patrimoine « d'accompagnement », en gris, correspond au reste des constructions sur le territoire de l'AVAP.



**Les documents sur l'AVAP seront visibles en mairie à partir de mi-avril.**

## **LA CRÉATION ARCHITECTURALE**

### **PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER**

Dans le cadre de la conservation et de la valorisation du patrimoine urbain et paysager, les constructions nouvelles et les extensions du bâti existant donnent lieu à quatre orientations principales :

- l'intégration dans les entités paysagères existantes,
- la reconfiguration des franges en limites d'urbanisation et de zones maraîchères. Végétal et bâti,
- l'intégration et la reconnexion des lotissements, la densification du bourg,
- l'observation d'un développement historico-organique pour l'extension du bourg.

### **PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX**

L'AVAP entend permettre une architecture contemporaine intégrée par la mise en œuvre et la hiérarchisation de critères suivants dans le règlement.

- Implantations

- Orientations
- Gabarit échelle
- Matériaux
- Composition

Il s'agit d'amener à une prise en compte fine des avoisinants et de permettre une coordination efficace avec le PLU.

### **La rédaction positive du règlement**

Le principe d'une écriture positive du règlement, indiquant ce qui est autorisé plutôt que ce qui est interdit, inscrit l'AVAP dans une démarche pédagogique.

Dans un souci de réception du règlement et pour une meilleure mise en œuvre de celui-ci, chaque article est introduit par un constat donnant à comprendre le « pourquoi » de la règle. Le constat s'accompagne le plus souvent d'une illustration vulgarisant les thématiques abordées.

## **Requalification du Centre-Bourg de Saint-Benoît-sur-Loire**

### **Historique**

Après plusieurs tentatives des précédentes municipalités et un début de réalisation place Saint-André, il a été décidé en 2012, de relancer le projet de requalification du Centre-Bourg (délibération du CM en date du 16 avril 2012).

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de mise en valeur du patrimoine de Saint-Benoît et du développement d'un tourisme culturel et de qualité, en relation avec la politique culturelle de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt et la création du Centre d'Interprétation de l'art roman et de la vie bénédictine.

### **Méthodologie**

Pour développer ce projet, la commune s'est fait assister par les bureaux d'études CAMBIUM 17, spécialisés en urbanisme et paysage, et INCA, spécialisé dans l'aménagement urbain.

Les personnes publiques et privées concernées ont été consultées dont l'Architecte des Bâtiments de France, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes, le Syndicat de Pays représentant la Région, les commerçants, les associations concernées...

Une réunion publique a été organisée en avril 2015, pour présenter le projet à la population.

### **Plan**

Le projet couvre la rue Orléanaise entre l'Avenue de l'Abbaye à l'ouest et la rue du Four-Banal à l'est, la place du Martroi, la place de l'Université, la place Saint-André, la rue Jeanne-d'Arc, la rue Max-Jacob, l'avenue Célestin-Chateigner.

### **Principes retenus**

La requalification du Centre-Bourg s'appuie sur la création d'un sens giratoire autour de la place du Martroi. La vitesse sera limitée à 30 km/h sur la zone aménagée. Des aménagements de sécurité seront installés sous la forme de ralentisseurs à l'ouest et à l'est de la zone.

La largeur de la route sera ramenée à 3,2 mètres et les trottoirs élargis.

Les trottoirs seront aux normes « handicapés » et en conséquence les accès aux commerces et bâtiments publics facilités.

Le monument aux morts sera déplacé de quelques mètres vers l'ancienne mairie, afin de dégager la place de l'Université.

L'éclairage public sera rénové.

Le réseau de distribution d'eau sera rénové, pour sa partie couverte par le projet de requalification.

Des plantations et un nouveau mobilier urbain seront installés.

### **Approche par secteur**

Le projet a été découpé selon 6 secteurs afin d'étaler les travaux, par phase, sur 4 ans.

SECTEUR 1 – PLACE DU MARTROI

SECTEUR 2 – PLACE DE L'UNIVERSITÉ

SECTEUR 3 - RUE MAX-JACOB

SECTEUR 4 – ENTRÉE DANS LE CENTRE-BOURG PAR L'OUEST ET PLACE ST-ANDRÉ

SECTEUR 5 – RUE JEANNE-D'ARC

SECTEUR 6 – AVENUE CÉLESTIN-CHATEIGNER



# Requalification du Centre-Bourg de Saint-Benoît-sur-Loire (suite)

## Approche par secteur

Le projet a été découpé selon 6 secteurs afin d'étaler les travaux, par phase, sur 4 ans.

SECTEUR 1 – PLACE DU MARTROI

SECTEUR 2 – PLACE DE L'UNIVERSITÉ

SECTEUR 3 - RUE MAX-JACOB

SECTEUR 4 – ENTRÉE DANS LE CENTRE-BOURG PAR L'OUEST ET PLACE ST-ANDRÉ

SECTEUR 5 – RUE JEANNE-D'ARC

SECTEUR 6 – AVENUE CÉLESTIN-CHATEIGNER

## Phasage des travaux

PLACE DE L'UNIVERSITÉ - Rue MAX-JACOB en 2016

PLACE DU MARTROI-NORD en 2017

PLACE DU MARTROI-SUD Avenue CÉLESTIN-CHATEIGNER en 2018

ENTRÉE DANS LE CENTRE-BOURG PAR L'OUEST ET PLACE ST-ANDRÉ - RUE JEANNE-D'ARC en 2019

## Contraintes

Les travaux ne dureront que quelques mois par an, en évitant si possible la période touristique.

Le planning des travaux est conçu de façon à éviter tout blocage de la circulation en Centre-Bourg.

Si une rue est en travaux, des panneaux seront systématiquement installés pour guider les automobilistes.

Les piétons seront guidés de la même façon que les automobilistes.

## Éléments financiers

Le montant total des travaux est estimé à 2 millions d'euros moins environ 700 k euros de subventions et d'aides provenant de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Réserve parlementaire. Le phasage des travaux permet d'étaler les dépenses sur 4 ans.

## IMPORTANT

Une exposition des plans du projet de restructuration du centre-bourg est visible dans le hall d'entrée de la mairie.



# Val d'Or et Forêt

L'actualité de la Communauté de communes.

>> [www.cc-valdoretforet.com](http://www.cc-valdoretforet.com)

## Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

Pour les 3-12 ans, deux mois d'activités avec les copains (semaines de 4 ou 5 jours, de 9h à 17h avec un accueil possible des enfants dès 7h30 et jusqu'à 18h) : nuit sous tente, activités sportives, jeux éducatifs ...

A noter : des activités spécifiques seront proposées aux 11- 15 ans en juillet.

**Inscriptions le mercredi 25 mai après-midi** à l'accueil de loisirs de Saint Benoît. Autres sessions à Dampierre (18.05), Les Bordes (01.06) et Bonnée (08.06), aucune inscription par mail ou téléphone, ni en mairie, ni directement aux Accueils de loisirs en dehors. Tarifs selon quotient familial.

## Festival Rock

Pour la troisième année consécutive l'Ecole de musique Val d'Or et Forêt, en partenariat avec le Comité des Fêtes, propose un festival Rock à Saint Benoît sur Loire.

Dans la poursuite des éditions précédentes, groupes pro et ateliers de l'école de musique partageront la scène pour offrir au public un aperçu des différents courants du rock.

Manifestation gratuite.  
Samedi 28 et dimanche 29 mai, programme détaillé disponible prochainement.

## En bref...

La médiathèque est désormais ouverte les samedis après-midi !

Lundi : 15h30 - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Jeudi : 15h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h

Les Marchés des Producteurs de Pays reviennent place du Martroi

Dimanches 17 avril, 15 mai, 19 juin, 17 juin, 21 août, 18 septembre et 16 octobre.

## **NOUS CONTACTER**

Communauté de communes Val d'Or et Forêt - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Tel. 02 38 35 05 58 >> [www.cc-valdoretforet.com](http://www.cc-valdoretforet.com) / 



# Vie Communale

## CHANTIER DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Quelques mises au point au démarrage du chantier ont engendré un peu de retard dans le planning. Malgré tout, à ce jour :

- Le bâtiment est hors d'eau, hors air.
- Le chauffage au sol est achevé hors branchements.
- Le carrelage sera posé mi-avril.

La réception des travaux est toujours prévue début juillet pour une rentrée scolaire en septembre 2016.

Richard VITALEC



## ÉLABORATION DU PLU PLAN LOCAL D'URBANISME

La première phase du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui consistait à la mise à jour du diagnostic territorial est maintenant terminée. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est achevé et est en cours de validation.

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) est en cours de révision par les services de l'Etat. Il devrait s'achever en 2017. Ses conclusions seront bien entendu incorporées au règlement du PLU.

Vous pouvez toujours consulter en mairie l'évolution du dossier et les différentes annexes mises à la disposition du public.

## État civil

### NAISSANCES

- Axelle BODINEAU le 14 janvier à Gien
- Angelyna PICQUET le 2 février à Gien
- Liam HANCHIN le 10 février à Gien
- Hugo CHAMPAULT le 10 février à Gien
- Noah DENIS STILA le 5 mars à saran

### DÉCÈS

- Marcelle ARNOULT Veuve COURRIOUX le 14 janvier à Saint-Benoît-sur-Loire
- Marie-Thérèse GUILLET Epouse DESCLOS DE LA FONCHAIS le 17 janvier à Saint-Benoît-sur-Loire
- Michel LACOTTE le 17 janvier à Saint-Benoît-sur-Loire
- Rolande PINÇON Veuve CHEMIN le 12 janvier à Orléans
- Ginette MOREAU Veuve AVY le 16 janvier à Orléans
- Alphonsine BERTHIER Veuve BÉDU le 29 janvier à Saint-Benoît-sur-Loire
- Emilie TCHERNOUCHA Veuve POIRIER le 8 février à Gien
- Julien NOBEL le 24 février à Saint-Benoît-sur-Loire
- Marie SILLOU Veuve CHARLANNE le 1<sup>er</sup> mars à Saint-Benoît-sur-Loire
- René POITEVIN le 14 mars à Saint-Benoît-sur-Loire

# Vie Associative



Valphonie débute son année 2016 avec du changement au sein du bureau : Charline Verseil (Présidente), Josette Thénot (Vice-présidente), Martine Verseil (Trésorière), Natacha Fournié (Secrétaire), Nicole Cauchois (Vice-secrétaire), Adrien Galier (Webmaster), Claude Bellé, Gilles Burgevin, Aline Cauchois, Claude Delas, Fabienne Esteva, Sonia Ravet, Robert Vannier (Membres). Valphonie a enfilé sa tenue carnavalesque pour accompa-



agner les écoles de Bray-en-Val, Saint-Benoît-sur-Loire et Bouzy-la-Forêt respectivement les samedis 12, 19 et 26 mars.

Valphonie vous convie le samedi 23 avril, à 20h30, à la Salle Polyvalente de Bray-en-Val pour son Concert de Printemps où nos musiciens tenteront, une fois de plus, de vous enchanter...

La Présidente,  
Charline VERSEIL

## Comité des Fêtes

Comme vous avez pu le constater dans vos boîtes aux lettres, le Comité des Fêtes, Biaudes et Câlines et l'Armada se sont regroupés pour diffuser une lettre d'information.

Dans le premier numéro, nous avons décidé simplement de présenter les groupes de bénévoles.

La seconde lettre d'information est en préparation. Elle reviendra encore sur les groupes mais vous présentera aussi les animations prévues.

### Au Comité des Fêtes :

Notre week-end Théâtre a été une grande réussite. La comédie écrite par Germaine Planson attire la foule. Si vous n'avez pas eu l'occasion de la voir, informez-vous des prochaines dates, le spectacle en vaut la peine.

La manifestation à venir est notre traditionnelle BROCANTE le 24 avril 2016. Elle regroupera des professionnels sur la place du Martroi mais aussi les particuliers qui le souhaiteront pour un Vide-Greniers. Après les vieilles voitures et les vieilles motos, nous allons vous présenter cette année en marge de cette manifestation des camions, mais pas n'importe lesquels... à suivre.

Autre nouveauté, nous avons investi dans un superbe barnum que vous découvrirez à cette occasion et qui nous permettra de vous recevoir dans de meilleures conditions.



## Les Mahyses, un patrimoine naturel, une richesse culturelle

De Sully à Châteauneuf-sur-Loire, la Loire décrit une succession de larges méandres : « les Méandres de Guilly ». On y retrouve tout ce qui fait la richesse de la Loire sauvage dans le Loiret : plages de sable, îles étirées, rives boisées de saules et peupliers. Tout cet ensemble forme un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle autant pour l'Homme que pour la faune. Le Castor, le Balbuzard pêcheur, les sternes sont quelques-uns des animaux sauvages encore présents sur le fleuve alors qu'ils sont très menacés par ailleurs. Les Méandres de Guilly sont donc l'un des fleurons de cette Loire inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sur la commune de Saint-Benoît-sur-Loire, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire préserve plus de 96 hectares depuis 2005. Ce site naturel, appelé « Mahyses », reste un véritable sanctuaire pour la faune et la flore. En 2015, le Conservatoire a renouvelé le plan de gestion du site, véritable guide pour la préservation de ce patrimoine ligérien. Après une évaluation des actions menées depuis 2008 et un diagnostic écologique remis à jour, ce document détermine les missions de connaissance, de gestion et de valorisation qui seront proposées pour les 10 prochaines années.

C'est également pour préserver cette biodiversité que le Conservatoire a remis en place du pâturage ovin sur le site par le biais du programme PASTO-Loire. Ainsi, pendant leur transhumance de 30 km sur les sites de bords de Loire, Thierry Ganem, Jôs Meijer et leur troupeau d'environ 200 brebis ont fait halte cet été sur le site pour reposer les animaux.

Dans un objectif de sensibiliser le public à la biodiversité remarquable des Mahyses, le Conservatoire organisera en 2016 une grande « soirée Loire Nature ». Véritable événement en faveur de la biodiversité ligérienne, une journée de découverte de ce site d'une richesse incroyable est donc proposée à tous le samedi 11 juin 2016. Nous vous attendons nombreux !

Les rendez-vous sont d'ores et déjà à prendre pour 2016 !  
Tenez-vous informé sur [www.cen-centre.org](http://www.cen-centre.org)



Préserver, gérer des espaces naturels, accueillir le public...  
Tel est le rôle du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, association régionale de protection de la nature.

Pour plus d'informations sur les Mahyses, pour vous procurer le programme des animations ou encore devenir bénévole, contactez l'antenne Eure-et-Loir/Loiret du Conservatoire au 02 38 59 97 13 ou [antenne28-45@cen-centre.org](mailto:antenne28-45@cen-centre.org) ou sur le site Internet : [www.cen-centre.org](http://www.cen-centre.org)

### A l'Armada :

Nous invitons chacun d'entre vous à visiter le chantier de construction de la Toue cabanée. Il est situé derrière la salle polyvalente et est ouvert le mardi matin et le samedi matin. Le travail qui est accompli sur ce bateau est d'une grande qualité. Actuellement, ces « artistes » travaillent à la couverture de la cabane. Elle est réalisée en zinc, dans les règles de l'art, et c'est de toute beauté... avis aux amateurs... et aux curieux. La mise à l'eau est prévue le samedi 11 juin en fin de matinée (sous réserve), juste avant la prochaine fête de la Marine, le 25 juin.

### A Biaudes et Câlines :

Le groupe, au lendemain de son stage et de son bal Folk, continue les répétitions le jeudi soir à la salle des fêtes en vue des prochaines manifestations. Ils accompagneront d'ailleurs, comme tous les ans, le Comité des Fêtes lors de la brocante. Que vous soyez musiciens ou amateurs de danse régionale vous pouvez passer les soirées, ils en seront ravis.

Comme vous pouvez le constater, les bénévoles de ces trois groupes ne ménagent pas leurs forces pour faire vivre notre commune. L'ambiance y est conviviale, chacun peut y trouver sa place. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous... les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

A très bientôt.

Le Président du Comité des Fêtes,  
Pascal MARCHAND

# JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 2016

Le samedi 5 mars au matin, c'est une quarantaine de personnes qui se sont retrouvées pour ramasser les déchets en bord de Loire suite à l'appel aux volontaires lancé par la Municipalité et le Groupement d'Intérêt Cynégétique Loire.

Parmi les participants, nous avons noté la présence de membres d'associations : des pêcheurs, des chasseurs, de l'APE, de la RLB, de l'Armada, du Basket, de la Gymnastique pour Tous, du Comité des Fêtes, de l'Ecole Ste Marie, du Collège St Joseph, des ULM, du tennis, des pompiers, des conseillers municipaux (adultes et enfants) les deux maires en tête, et des bénévoles, contents d'avoir fait une bonne action citoyenne par un temps clément sur les bords de Loire... Les pompiers, avec leur bateau ont ramassé beaucoup de déchets en particulier autour des berges de l'île face au Port.

Deux grandes bennes ont été remplies. Parmi les objets insolites ramassés : une carcasse de voiture en plusieurs morceaux, des roues de secours, un pot d'échappement, des morceaux de tôles, un bidon et un nombre incalculable de déchets de tous ordres dont beaucoup de bouteilles, de plastiques et verre, balles...

Un verre de l'amitié, en toute convivialité, a conclu cette matinée.

Merci à tous de votre participation.

Francis BURET



## Objectif zéro pesticide dans notre commune

Dans le cadre de l'opération « Zéro pesticide dans notre commune » en collaboration avec Loiret Nature Environnement, une animation a été organisée dans notre commune le 19 mars dernier.

Le circuit « Herbes folles » a permis aux promeneurs de découvrir les plantes des trottoirs au gré de la promenade dans les rues de Saint-Benoît. Cette balade a été suivie d'un pot de l'amitié à la salle des Fêtes. Enfin, à 20h30, une conférence sur « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » a clôturé cette journée spéciale dédiée à l'environnement.



### ATTENTION, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2016 - Changement des horaires des déchèteries

Les horaires des 10 déchèteries du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire changent à partir du 1<sup>er</sup> mars 2016.  
(Fermeture le dimanche et les jours fériés)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Châteauneuf-sur-Loire Jargeau</b>	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h
<b>Lorris Ouzouer-sur-Loire Sully-sur-Loire</b>	Fermé	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h
<b>Quiers-sur-Bezone Saint-Aignan-des-Gués Tigy Vitry-aux-Loges</b>	Fermé	9h à 12h 13h à 17h	13h à 17h (du 01/04 au 31/10) Fermé du 01/11 au 31/03	Fermé	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h
<b>Cerdon-du-Loiret</b>	Fermé	9h à 12h 13h à 17h	Fermé	Fermé	13h à 17h	9h à 12h 13h à 17h

#### ***Rappel concernant l'heure de fermeture des déchèteries :***

Selon l'affluence des usagers, le gardien ferme l'accès à la déchèterie 10 minutes avant l'heure administrative afin de permettre l'évacuation du site dans de bonnes conditions.



## LA GUERRE - 1916 VERDUN et alentours

Il y a déjà plus d'un an que nos fils sont partis, Louis définitivement, quand viendra leur retour? Les journaux sont rassurants, quelques petites lettres ne parlent que de banalités, notre santé, les récoltes, mais rien sur leur triste sort. La santé du papa Jean-Baptiste n'est pas très bonne, il a du mal à supporter les absences de tous les siens. Il n'a pas fini les semailles cet automne, à quoi bon? Comme dans 79 familles à St-Benoît, les fils, les frères, les pères sont au combat, loin de chez eux. La municipalité prend une mesure en faveur de ces familles: elles seront exonérées de la taxe et de l'obligation des prestations sur les chemins communaux. Des nouvelles de nos soldats?

9 heures d'affilée, des dizaines de milliers d'obus transforment le terrain en paysage lunaire.

Le 27 février, Pétain est nommé par Joffre à la défense de Verdun. La ville est entourée de forts (nous y reviendrons), de tranchées creusées dans tous les alentours. Au bois des Fosses, à Vacherauville, notre compagnie monte en ligne dans des conditions épouvantables: le 23 février, par une tempête de neige et une température glaciale, les hommes restent 12 heures sur pied. Beaucoup auront les pieds gelés et devront être évacués. Tout saute dans les tranchées, les blessés agonisent sans soins, il y en a trop. De tous les agents de liaison envoyés aux ordres, pas un seul ne revient. Les

cartouches manquent, on prend celles des morts. À 8 heures du soir, un obus tombe en plein dans notre tranchée, semant cadavres et blessés, projetant une cervelle sur ma capote, je suis couvert du sang des copains. Au fracas des obus, se joignent les plaintes des agonisants. La nuit tombe, il neige, il fait froid, très froid, on se bâtit un abri avec des cadavres...

Le 9 mars, les allemands veulent prendre le fort de Vaux, devant Verdun. Ils lancent des assauts nocturnes, occupent les tranchées du Mort-Homme, et une intense préparation d'artillerie vise Cumières. 11 h 45, les allemands partent à l'assaut, le choc est terrible avec les troupes françaises. En début d'après-midi, notre 92ème RI se replie, il n'a plus aucun officier valide, perdant Cumières. La confusion est si grande, les lignes adverses tellement enchevêtrées que j'ai vu des allemands se mettre en position à côté de nous et tirer sur les leurs. 14 et 15 mars: ce sont les jours où nous avons reçu le plus d'obus de toute la guerre. D'une section, il reste 3 hommes qu'un



Adrien est toujours à la Fille Morte, la crête est reprise, mais les allemands contre-attaquent sans cesse.

Début février, Julien quitte l'Argonne pour aller à Verdun, Douaumont, le ravin de la fausse Côte où il est rejoint par Arsène.

Cette bataille de Verdun est préparée depuis des mois par les Allemands, 90 000 hommes sont prêts aux combats, sans compter les troupes de réserve. Des lignes de chemin de fer sont aménagées, 1 250 pièces d'artillerie (dont les grosses berthas) sont installées. Une grosse bertha nécessite 12 wagons pour son transport et 20 heures de travail pour son montage. 213 trains amènent sur place 2,5 millions d'obus (représentant 6 jours de réserve...). Les allemands ont prévu d'attaquer le 12 février, mais la grêle, la neige, la pluie ont tellement inondé le terrain et les tranchées que cette attaque est reportée au 21 février. Au matin, c'est le plus gros bombardement de tous les temps sur les positions françaises. Durant

capitaine renvoie en ligne, se battre à côté des cadavres de leurs camarades. Pas question de repli! Le soir du 15 mars, les allemands sont si près de nous qu'il y a quelques incidents: notre aumônier trouve un pauvre soldat endormi au fond d'un trou d'obus. Il le secoue et reçoit un juron en allemand, il se dépêche de faire demi-tour... le 21 mars, 10 000 obus tombent sur Haucourt. Le sol bombardé ressemble à une mer démontée (un obus tous les 7 mètres). Les instructions sont transmises aux troupes: « résistance à tout prix ». Haucourt tombe le 5 avril à 18 heures. Les derniers groupes de soldats se défendent à coups de pelles, de pioches, de pierres, tous les fusils étant brisés ou enterrés. Quelques survivants sont recueillis hagards, fous. Au Mort-Homme, le pilonnage continue, il n'y a plus de place pour les blessés, les pertes sont terrifiantes, les morts entassés sur 2 ou 3 rangs. Au poste de secours, le Major a compté 32 explosions en une minute.



## LA GUERRE - 1916 VERDUN (suite)

### APRÈS L'HÉROÏQUE RÉSISTANCE DU FORT DE VAUX



Le 9 avril, des pièces d'artillerie lourdes entrent en action. Ce sont des canons sur voie ferrée pesant 116 tonnes, capables d'envoyer des obus de 274 kg à 27 km ! pendant la bataille de Verdun, 37 millions d'obus seront tirés...

Le 1er mai, Nivelles remplace Pétain à la défense de Verdun.

Tout au long de la bataille, la route Bar-le-Duc/Verdun voit passer un véhicule toutes les 14 secondes, 500 000 tonnes de marchandises et matériel, et 400 000 hommes par mois pour l'approvisionnement du secteur de Verdun. Elle est aujourd'hui connue sous le nom de Voie Sacrée. Sur cette route, certains véhicules sont identifiables grâce aux symboles peints sur les camions : une tête de vache hilare, dessinée par Benjamin Rabier, a été baptisée « Wachkyrie » (désignant pour les wagnériens une bonne fée d'opéra). C'est ce qui donnera au fromager Léon Bel, camarade de guerre de Rabier, l'idée du nom de sa toujours célèbre « Vache qui rit ».

On se bat tout autour de Verdun, au Ravin de la Dame, rien que des troncs calcinés, des fils de fer déchiquetés, des trous, des débris informes, une fumée jaune verdâtre, une odeur de cadavres, de sang, de poudre de gaz. Au fort de Vaux, 8 000 obus tombent chaque jour, et ceci par journée

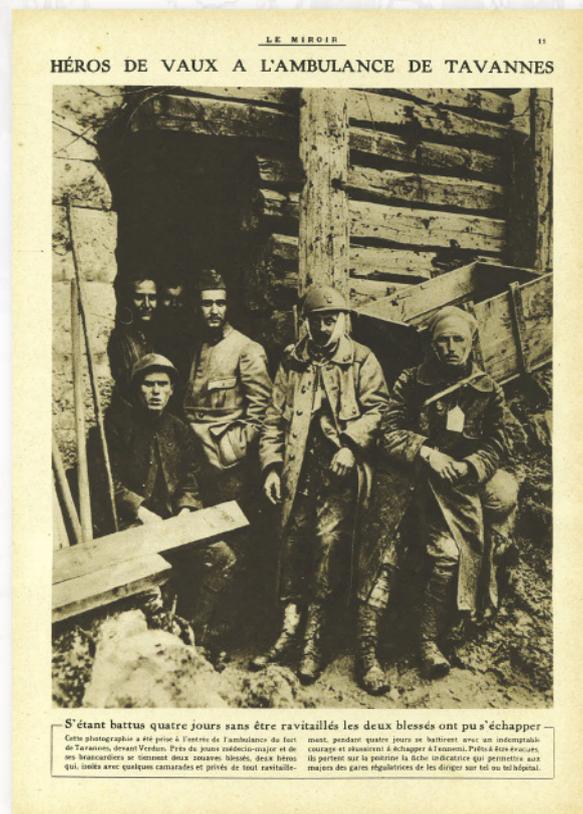
calme. Les soldats du fort vivent dans la crasse, couverts de poux, au milieu d'une odeur âcre de sang et d'urine et du bruit assourdissant des explosions. Ce fort est vaillamment défendu par le Commandant Raynal et quelques survivants.

Ils vont être contraints de se rendre. Le 4 juin à 11 h 30, le commandant lâche son dernier pigeon (seul moyen de communication possible), chargé du message suivant : « nous tenons toujours mais subissons une attaque très dangereuse par les gaz et les fumées. Il y a urgence à nous dégager, c'est mon dernier pigeon » Ce pigeon, baptisé « Le Vaillant » remplit sa mission, ce qui lui vaudra une citation. Il arrive à la citadelle de Verdun épuisé, fortement intoxiqué et meurt à son arrivée. Le Commandant Raynal a été fait prisonnier et présenté au Kronprinz en personne.

On se bat à Vauquois. Le 14 mai à 16 heures une mine allemande de 60 tonnes explose, faisant à elle seule 108 victimes,

séparant la butte en deux par des cratères immenses. C'est la vision apocalyptique que trouveront les divisions américaines 2 ans plus tard, le 26 septembre 1918 à 9h30 : là où se trouvait un petit village de 168 habitants, il ne subsiste qu'un terrifiant réseau d'entonnoirs géants.

On se bat à la cote 304, près du Mort-homme. Les officiers et leurs hommes bondissent des entonnoirs brandissant un drapeau tricolore, reçoivent les allemands, un instant surpris devant leur audace, avec des grenades au chant de « la Marseillaise », et au cri de « Les boches, on les aura ! », d'où la célèbre affiche apposée un peu partout en France pour faire la publicité du 2ème emprunt de la Défense nationale. Elle a été dessinée par Abel Faivre, son modèle s'appelait Jean-Baptiste Decobecq. Originaire de Valenciennes il avait accepté de se laisser croquer à la Gare de l'Est à Paris lors d'une permission de 6 jours contre une pièce de 20 francs...



S'étant battus quatre jours sans être ravitaillés les deux blessés ont pu s'échapper - Cette photographie a été prise à l'entrée de l'ambulance du fort de Tavannes, devant Verdun. Près de quatre cent-cinquante et de courage et réussirent à échapper à l'ennemi. Près à être évacués, ils parlent sur la position la fiche indicative qui permettait aux qui, isolés avec quelques camarades et privés de tout ravitaillement, pendant quatre jours se battirent avec un incomparable